



Procès-verbal de la 101e assemblée générale ordinaire du 25.02.2023

Lieu : Clubhouse SC Biemme

Début : 17h07

Président : Peter Lehmann

Comité directeur : Hanspeter Keller, Eliane Bürki, Solange Oesch

Procès-verbal : Solange Oesch

1. Accueil, décompte des membres présents et de la convocation statutaire

Le président, Peter Lehmann, souhaite la bienvenue aux membres présents à la 101e assemblée générale ordinaire. Vingt-six personnes sont présentes, dont vingt-quatre ont le droit de vote. La majorité absolue est de 13 personnes.

2. Nomination des scrutateurs

Nela Slijvar et Elsbeth Stucki sont élues scrutatrices à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 26 février 2022

Il n'y a pas de remarques sur le procès-verbal de l'année dernière. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Présentation, approbation du rapport du président

Il y a une évolution pertinente dans la société : l'environnement urbain est de plus en plus peuplé et le nombre de propriétaires de chiens augmente. Cela signifie que les exigences envers les chiens changent également et que des chiens socialisés deviennent plus importants. Les objectifs de notre association changent donc également. Nous souhaitons apporter une contribution à la société en favorisant une socialisation précoce des chiens ainsi que la cohabitation harmonieuse entre l'homme et le chien.

En ce qui concerne la vie associative, il faut continuer à s'attendre à une tendance générale à la baisse du bénévolat. Les jeunes ne seront plus forcément impliqués dans des fonctions fixes pendant plusieurs années, mais ils sont tout à fait enthousiastes pour un engagement de courte durée dans un projet. Nous devons donc nous organiser en conséquence en tant qu'association.

Axes de développement de la SEC Biemme :

- Stopper la baisse de l'effectif et le retourner → la baisse de l'effectif a pu être stoppée, le nombre de membres s'est stabilisé à environ 115 membres avec une légère tendance à la croissance.



- Augmenter la productivité et la rentabilité de l'association → l'association est à nouveau dans les chiffres noirs depuis plusieurs années et les actifs augmentent légèrement mais régulièrement.
- L'offre doit être adaptée aux besoins des propriétaires de chiens d'aujourd'hui → environ 160 participants actifs aux 9 cours proposés ; il y a eu en outre 5 manifestations de club ;
- Recruter suffisamment de moniteurs compétents, les former, les garder et les entretenir.
Nous avons heureusement aujourd'hui de nombreux jeunes moniteurs motivés, mais nous n'avons pas encore atteint notre objectif dans toutes les disciplines.
- intensifier la communication. Notre site web est un portail efficace pour l'initiation aux cours pour chiots et jeunes chiens, qui génèrent une demande élevée et continue.
- Activer la vie associative, faire de la buvette un lieu de rencontre pour l'échange, le conseil et la vie sociale de l'association. Il y a encore du travail à faire dans ce domaine; après deux erreurs d'attribution de la responsabilité de la buvette, Peter et Ursula assument cette charge.

Le rapport du président a également été distribué par écrit.

Il n'y a pas de questions sur le rapport et il est adopté à l'unanimité.

5. Rapports des responsables de section

Les rapports ont également été distribués par écrit.

Remarque d'Annemarie Burri : elle n'a pas d'offre pour son propre chien et l'emmène aux entraînements qu'elle dirige elle-même. Il serait bon que quelqu'un d'autre dirige l'entraînement des chiens d'accompagnement. Le comité est à la recherche d'un autre responsable.

Il n'y a pas d'autres questions/remarques concernant les rapports des sections.

6. Approbation des comptes annuels 2022, rapport des réviseurs et décharge au comité directeur

Le chiffre d'affaires en 2022 était de 37'000 ; cela correspond à une augmentation de 10%. Le bénéfice après provisions et amortissements s'élève à 1'000CHF. Changements par rapport à 2021 : davantage de frais de cours ont été encaissés et les recettes de la buvette et des manifestations ont pu être augmentées. En conséquence, la rémunération des moniteurs a pu être augmentée à 20CHF par heure. En outre, le résultat a permis de constituer une provision de 5'500CHF pour l'infrastructure en rapport avec des projets d'infrastructure à venir dans les environs immédiats qui nous toucheront.

Il n'y a pas de questions sur les comptes annuels. Le rapport des réviseurs est présenté par Elsbeth Stucki et Nela Slijvar. Elles n'ont constaté aucun problème dans la comptabilité très bien tenue et recommandent d'approuver les comptes et de donner décharge au comité.

Le rapport des réviseurs est approuvé à l'unanimité.



Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Décharge est donnée au comité directeur à l'unanimité (avec 3 abstentions du comité directeur).

7. Programme 2023

Les entraînements suivants sont proposés en semaine :

- Lundi : groupe d'agility pour le plaisir et groupe concours ; en avril cours d'apprentissage à l'agility
- Mardi : Chiens d'accompagnement 1, 2, 3
- Mercredi : groupe concours Agility
- Jeudi : Obedience/chien d'accompagnement familial
- Samedi : cours pour chiots et jeunes chiens

Les événements suivants sont prévus pour 2023 :

janvier : repas des bénévoles

février : AG

Mars : début des entraînements et nettoyage de la buvette

Avril : Leçon théorique du samedi : à quoi faire attention lors de l'achat d'un chien.

Mai : Workshop CaniCross (reporté à l'automne), formation continue pour les moniteurs et les personnes intéressées,

Mai à octobre : First Sunday : promenades dominicales avec brunch ou barbecue (détails : voir site web)

juillet : événement estival (avancé à juin)

Septembre : Military

Novembre : début de l'entraînement d'agility en salle

Décembre : repas de Noël

8. Adoption du budget 2023

En résumé : il y aura plus de dépenses en raison des investissements nécessaires dans l'infrastructure (voir ci-dessous et également le point 11 de l'ordre du jour) ; les recettes resteront à peu près les mêmes.

Dépenses supplémentaires : une passe à poissons sera construite près de l'écluse du barrage de Port. Pour l'installation du chantier, la place des chiots sera utilisée et nous devons probablement nous déplacer sur la grande place, dont une partie devra être clôturée. Une nouvelle clôture coûte environ 15 000 francs suisses. Nous souhaitons également investir davantage dans la formation des moniteurs. Nous prévoyons un petit déficit d'environ 2000 francs suisses.



Aucune question n'est posée sur le budget, qui est adopté à l'unanimité.

9. Fixation des cotisations des membres 2024

Les cotisations des membres n'ont pas changé depuis 6-7 ans. Le comité directeur propose d'augmenter les cotisations des membres à partir de 2024, étant donné que la SCS augmentera également ses cotisations en 2024. De plus, cette augmentation doit aider à couvrir les frais d'infrastructure à venir. Une analyse comparative a montré que nous avons toujours un bon rapport qualité/prix par rapport à d'autres clubs, car l'adhésion permet de participer gratuitement à toutes les offres, à l'exception des entraînements pour chiots/jeunes chiens, du cours d'apprentissage agility et de l'entraînement agility en salle d'hiver.

Proposition concrète du comité : les cotisations des membres actifs sont augmentées.

- Membre individuel : actuellement 120, **nouveau 160**
- Membre de la famille : actuellement 180, **nouveau 220**

Pour tous les membres passifs et les vétérans, le montant reste inchangé. En outre, un remboursement des cotisations est proposé pour des missions d'aide : 20.- par mission, jusqu'à un maximum de 60.- par an. Dans les cas de rigueur, une demande de réduction peut être déposée.

Il n'y a pas de question sur les nouvelles cotisations et elles sont acceptées à l'unanimité moins une abstention.

10. Élections du comité directeur et des vérificateurs des comptes

Le comité directeur est réélu à l'unanimité.

- Peter Lehmann, président (unanimité)
- Eliane Bürki, Finances (unanimité)
- Solange Oesch, secrétariat (unanimité)
- Hanspeter Keller, CT (unanimité)

Elsbeth Stucki (unanimité) ; Sanela Sljivar (1ère suppléante, unanimité) et Melanie Bally (2ème suppléante, unanimité) sont élues vérificatrices/vérificateurs des comptes.

11. Projet d'infrastructure

Autoroute N5 : le projet est amorti jusqu'à nouvel ordre ; un nouveau projet n'est pas encore en vue pour le moment.

Passé à poissons BKW : le chemin de rive sera déplacé pour permettre la construction d'une passe à poissons sous le chemin de rive actuel. Les travaux sont prévus du printemps 2024 à la fin 2025.

L'actuelle place pour chiots servira de place d'installation de chantier et sera supprimée. Un remplacement sur la grande place est en vue, une clôture doit être posée.



Extension de la STEP de Bienne : les limites de capacité sont atteintes et une extension avec une quatrième étape chimique est exigée par la loi. L'espace nécessaire à cet effet correspond environ à la taille de notre terrain. Des études de faisabilité sont actuellement en cours. Début des travaux prévu en 2030/2031 ; les discussions entre la SEC de Bienne et la STEP sont en cours.

Il n'y a pas de questions sur les projets d'infrastructure.

12. Demandes

Aucune demande n'a été reçue.

13. Hommages

Examens de chiens d'accompagnement : Cornelia Bögli est la seule du club à avoir participé à plusieurs épreuves de ChA 3, ce qui lui vaut un prix.

Agility : 6 personnes ont participé à des tournois ; Eliane Bürki a gagné au classement général interne du club et reçoit également la coupe itinérante. Dominique Zeller, qui s'est classée deuxième, reçoit également un prix.

14. Nouveaux vétérans

Nouveau : Sheila Thürig et Giger Marianne :

15. Divers

La date de la prochaine AG est fixée au 24.02.2024.